



OPERATION **CHÈQUE COUP DE POUCE** **5€ = 10€**

La crise sanitaire n'épargne pas les petits commerces de proximité qui rivalisent d'idées afin de sauvegarder leurs activités. Click n'collect, ask n'collect, phone n'collect, mail n'collect, live sur les réseaux sociaux... Chaque commerce surmonte la situation à sa manière avec force et énergie. Une détermination partagée par la Ville de Cusset qui, depuis quelques années déjà, développe des initiatives en faveur du commerce local et plus particulièrement en faveur des petits commerces de centre-ville.

A l'aide au loyer, aide aux travaux, le lancement du commerce à l'essai et la création du service dédié Cusset-Commerces, les campagnes régulières de communication, la réalisation de vidéos promotionnelles qualitatives... s'ajoutent aujourd'hui une toute nouvelle initiative : l'opération « Chèque coup de pouce » à destination des habitants de l'agglomération afin de relancer et soutenir les commerçants cussétois.

Le chèque coup de pouce... Comment ça marche ?

Le principe est simple. Pour 5€ dépensés pour l'achat d'un chèque, son détenteur pourra dépenser 10€ grâce aux 5€ offerts par la Ville de Cusset. Ces chèques seront valables auprès des commerçants participants à l'opération et identifiés par un macaron apposé en vitrine.

Les chèques sont valables toute l'année 2021 et jusqu'à épuisement des stocks.



Comment en bénéficier ?

Pour profiter de l'offre, il suffit de se rendre sur le site www.ville-cusset.com et suivre le guide jusqu'à la plateforme du prestataire « MG Toys » qui finalise l'achat en ligne. En cas de besoin, le service Cusset-Commerces de la Ville de Cusset se tient à la disposition du public.

Une fois le chèque acheté en ligne, il suffira de le retirer le lendemain auprès du service Cusset Commerces, situé 22 rue Saturnin-Arloing à Cusset. A savoir, cette opération est ouverte à tous, Cussétois et non-Cussétois, et limitée à deux chèques par foyer.

Coût de l'opération

Le coût total de l'opération à la charge de la Ville s'élève à 19 800€ (frais de gestion et impression compris). Au total, ce sont exactement 3600 chèques qui vont être mis en vente afin d'accompagner et soutenir les commerçants dans cette période ce qui correspond à 36 000€ dépensés chez ces derniers.

CHÈQUE COUP DE POUCE

5 € PAYÉS = 10 € DÉPENSÉS !
GRÂCE AUX 5€ OFFERTS PAR LA VILLE DE CUSSET
SOUTENONS ENSEMBLE LE COMMERCE LOCAL

5€ = 10€

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- 1 Rendez-vous sur www.ville-cusset.com
- 2 Achetez votre chèque en ligne et si besoin auprès du service Cusset-Commerces
- 3 Retirez le lendemain votre chèque auprès du service Cusset-Commerces
- 4 ... et faites-vous plaisir chez vos commerçants cussétois !

OPERATION OUVERTE A TOUS JUSQU'À EPUISEMENT DES STOCKS - LIMITEE A DEUX CHEQUES PAR FOYER

SERVICE CUSSET-COMMERCES - 22 RUE SATURNIN-ARLOING - 03300 CUSSET - TÉL : 06 15 45 00 41

Cusset, partenaires de ses commerçants



- **Commerce à l'essai**

Lancé en 2016 dans les anciens locaux de l'Office de Tourisme de Cusset, le concept de « Commerce à l'essai » propose aux porteurs de projet de tester leur activité sans trop de prise de risque moyennant un bail commercial de 6 mois à 1 an comprenant le règlement des charges du local s'élevant à 100€ par mois (eau, électricité, gaz). Au terme d'une année d'activité, le porteur de projet sait si son commerce est viable et peut être accompagné par le service Cusset-Commerces pour trouver un commerce disponible à Cusset.

Après le Linge de Louise, Téanie, Made in Auvergne, c'est au tour d'AXIAL, la fringue à faible kilométrage, d'investir les lieux et tester son concept 100% éthique pendant une année.



- **Service Cusset-Commerces**

Voilà déjà plus d'un an que le service Cusset-Commerces, ex Pôle économique de la Ville, a pris ses quartiers au plus près des acteurs du commerce de proximité. Cette délocalisation a pour vocation de favoriser la dynamique commerciale grâce aux échanges permanents avec les commerçants. Aux côtés des commerçants, deux agents municipaux sont ainsi déployés afin de les accompagner dans l'organisation d'événements et d'actions commerciales, les informer sur les différentes aides proposées par la Ville et autres institutions mais aussi accompagner les porteurs de projets dans la recherche de locaux.

- **Aide au loyer**

L'aide au loyer s'adresse aux TPE et PME artisanales et commerciales avec point de vente qui participent au maintien et à la diversification de l'offre commerciale, implantées en hyper centre-ville.

Cette aide ne peut excéder 3 000€ pour une année. Elle est dégressive chaque trimestre : 100% du loyer est pris en charge les trois premiers mois, 75% les trois suivants, 50% les trois suivants, et enfin 25% les trois derniers.

Au 13 novembre 2020, 7 structures ont été accompagnées par la Ville de Cusset pour un montant total de 16 000€, soit en moyenne près de 2 300 € par projet. Des porteurs de projets supplémentaires devraient être accompagnés prochainement.

A savoir, suite au premier confinement, la Ville de Cusset, en sa qualité de bailleur, a gelé les loyers des commerces locataires.





- **Aides aux travaux**

L'aide aux travaux proposée par la Ville de Cusset s'adresse aux petites entreprises du cœur de ville. Cette aide peut venir s'ajouter aux financements proposés par la Région, le Département et Vichy Communauté.

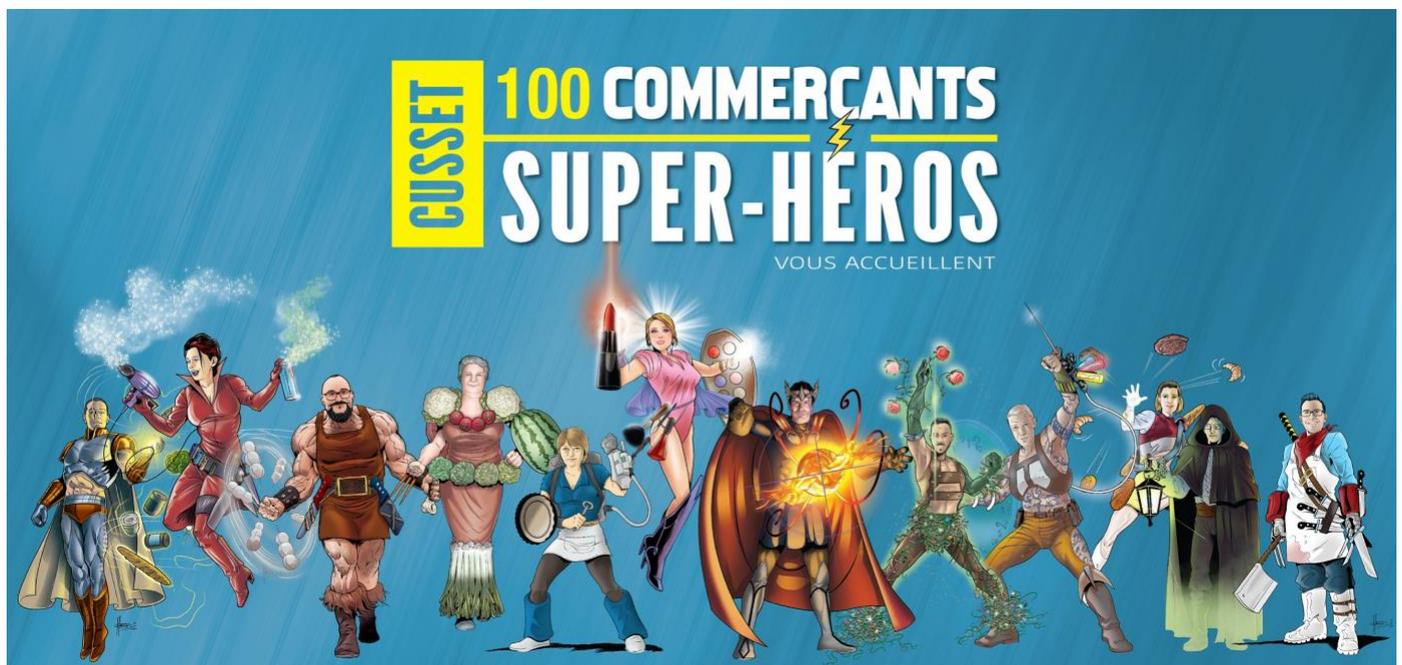
Pour des travaux estimés entre 10 000€ et 50 000€, l'entreprise aura la possibilité d'obtenir un co-financement à hauteur de 30 à 40%. Le montant de l'aide de la Ville représente au maximum 10% du montant des dépenses éligibles, soit une aide entre 1 000€ et 5 000€ HT. Pour les travaux estimés entre 5 000€ et 10 000€, la Ville de Cusset a mis en place une aide (sans co-financement) dont le montant représente au maximum 10% du montant des dépenses éligibles. Soit une aide comprise entre 500€ et 1 000€ HT.

Ces dispositifs d'aides sont soumis à la constitution d'un dossier. Le service Cusset-Commerces se tient à la disposition des porteurs de projet pour les accompagner dans leurs démarches.

Au 13 novembre 2020, 4 projets ont été accompagnés à hauteur de près de 15 000€, soit en moyenne plus de 3 700 € par projet. Des porteurs de projets supplémentaires devraient être accompagnés prochainement.

- **Accompagnement en communication**

La Ville accompagne chaque nouveau commerce du cœur de ville en réalisant une vidéo promotionnelle de présentation. Interview, mise en valeur des produits et des services proposés, convivialité des lieux... Ces vidéos sont un tremplin en matière de communication pour ces commerçants qui débudent leur activité. Ces vidéos viennent en complément des articles de présentation intégrés dans le magazine municipal, des pages de promotion réalisées tout au long de l'année (opération de Noël, table de fête, look d'été, idées cadeau...) et de la campagne de communication des Super-héros menée depuis 2019. Cette campagne aux visuels multiples et décalés fait la promotion des commerçants du cœur de ville, véritables super-héros dans leurs métiers respectifs et fervents défenseurs des services de proximité et produits de qualité.



- **Accompagnement digital**

Afin d'accompagner les commerçants et leur permettre de rester connectés quelle que soit la situation, la Ville de Cusset, souhaite, les accompagner techniquement à intégrer les plateformes de vente à distance comme « Ma Ville, mon shopping » proposées actuellement gratuitement aux commerçants. Qu'ils soient novices ou aguerris aux outils du web, il est aujourd'hui indispensable pour les commerçants d'être visibles sur les réseaux et sur internet pour poursuivre leurs activités.



- **Une plateforme bientôt en ligne**

La Ville de Cusset a répondu à l'appel à projets « Projets collectifs et innovants en faveur de l'économie de proximité » lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet appel à projets pour lequel la ville a été retenue, vise à renouveler le modèle du commerce de proximité et à repenser la relation de centralité et ruralité.

Ainsi, la Ville de Cusset lancera prochainement une plateforme numérique de vente de produits issus des commerces de

proximité en centre-Ville, financée à hauteur de 30% par la Région.

Cette plateforme conçue comme une « place du marché » regroupera les produits de différents commerçants et producteurs de proximité. Elle permettra ainsi de mutualiser les frais de développement d'un site e-commerce. Après paiement en ligne, le consommateur pourra récupérer son panier auprès du commerçant ou via un point relais.

Une seconde plateforme sera mise en place afin de faciliter les échanges entre les commerçants grâce à un système de « blablacar ». Exemple : Un habitant vivant dans la Montagne Bourbonnaise et travaillant à Cusset ou dans l'agglomération, pourra proposer ses services et assurer la livraison de produits commandés par les commerçants en contrepartie d'un geste commercial. L'habitant devient ainsi acteur du commerce de proximité.

- **Droit de préemption**

La Ville de Cusset a instauré un droit de préemption commercial lui permettant de maintenir la vitalité et la diversité du commerce de proximité en centre-ville. Pour cela, la ville a matérialisé un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat en centre-ville. Le bien préempté par la commune pourra ainsi être rétrocédé à une entreprise artisanale ou commerciale.

- **Accompagnement du cabinet Lestoux & Associés**

Entre novembre 2018 et décembre 2019, la Ville de Cusset a mené une étude avec le cabinet Lestoux & Associés, pour porter une analyse sur son centre-ville à « 360° ». A « 360° », puisque de nombreux paramètres ont été étudiés et analysés par le bureau d'études :

- analyse sociologique et des modes de vie,
- économique et commerciale,
- services,
- habitat,
- attractivité urbaine et identité,
- identification des potentiels de mutation du centre-ville...

Ces analyses ont permis d'émettre un « diagnostic » et nous proposer une feuille de route pour 2030 avec pour fil conducteur « la place de l'enfant et de la famille en centre-ville ». Le plan d'action proposé nous permet ainsi de se projeter sur ce que pourrait devenir le centre-ville de Cusset, en termes d'habitat, d'offre commerciale, d'aménagements, d'espaces publics, ou encore d'ambiance urbaine.

Contact presse :

Karine Ragot - Direction de la communication - Ville de Cusset
04 70 30 51 29 - karine.sanchez@ville-cusset.fr